Les régions françaises sont passées peu à peu de simples échelons de déconcentration de l'action de l'État à organes à part entière
de la décentralisation. Mais si les lois successives ont eu longtemps tendance à étendre leurs compétences, celles votées sous N.
Sarkozy et F. Hollande ont eu une portée plus contradictoire : le regroupement en 13 régions en 2015 était censé renforcer le niveau
régional alors que la loi retirait aux Régions la clause de compétence générale et la maîtrise de leurs ressources fiscales.
Vous pouvez lire cet article pleine page ICI
Vous pouvez lire cet article pleine page <u>ICI</u>